
Réunion du 1er Mars 1960

OBJET :

2 ori + 1 copie
compt 1/360

**Subvention pour année
mondiale du réfugié**

L'an mil neuf cent soixante, le premier mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 25 Février 1960.

60.031

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue, Biscaye, Mouchot, Lenussé, Guillaud, Lamouche, Etcheber, Massé, Fontanille, Mongrand, Reix, Berland, Flahaut, Karteau, Melle Fouché, MM. Guy Menant, Bouchet, Bujard, Galland, Bétous

Représenté : M. Gachet par M. Menant

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bétous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

**Vu la lettre de M. le Préfet en date du 20 Février 1960
Vu l'avis de la Commission des Finances**

décide

- d'attribuer une subvention de 100 NF au Comité Français pour l'année mondiale du réfugié 23 rue La Préouse, Paris 16^e CCP 11.805.46 Paris

- que la dépense sera mandatée ch XXXI " Dépenses Imprévues "

Approuvé à l'unanimité

**Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents**

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 12 Mars 1960
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVE
Rochefort s/Mer le 10 Mars 1960
Le Sous Préfet
J. VOCHÉL